

Date de dépôt : 8 décembre 2022

## **Rapport**

de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le dispositif d'information et d'orientation scolaires et professionnelles (IOSP) au cycle d'orientation

Rapport de Jean Romain (page 2)

RD 1483-A 2/11

#### Rapport de Jean Romain

Sous l'auguste présidence de M. Pierre Nicollier, la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport a étudié le RD 1483, présenté le mercredi 16 novembre 2022 par M<sup>me</sup> Natacha Juda et M. Ilan Biton, tous deux du service enseignement et évaluation, ainsi que par M<sup>me</sup> Isabelle Vuillemin, directrice dudit service (DIP).

Le procès-verbal a été tenu par M<sup>me</sup> Elise Cairus. Qu'elle en soit remerciée.

#### 1. Audition

M<sup>me</sup> Juda: Le Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) est une commission tripartite du Conseil d'Etat, rattachée au DIP. Il est chargé de donner des avis concernant l'orientation et la formation professionnelle, la formation des adultes, la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes en rupture de formation. Il est composé de représentants d'associations professionnelles patronales, syndicales et de l'Etat. L'une de ses priorités est de renforcer l'information et l'orientation scolaires et professionnelles au CO. Les actions et mesures dans cette perspective sont les suivants:

- valoriser la filière de formation professionnelle et favoriser la cohérence des parcours;
- renforcer la participation des milieux professionnels dans l'IOSP;
- améliorer la prestation IOSP.

Le CIF a eu un nouveau mandat après l'entrée en vigueur de la LIP modifiée en 2018. En 2014, un audit de la Cour des comptes relatif au dispositif du nCO avait fait état d'une méthode IOSP insuffisamment mise en œuvre et devant valoriser davantage les filières professionnelles. Le bureau du CIF garantit depuis la mise en œuvre de la prestation de préparation au choix scolaire et professionnel et rend un **rapport annuel** sur l'atteinte des objectifs. Ce rapport annuel est réalisé selon des indicateurs spécifiques. Deux types d'indicateurs :

- indicateurs de performance ;
- indicateurs de moyens.

Des valeurs cibles ambitieuses ont été fixées à court et moyen terme. L'année 2020-21 a encore été impactée par la crise covid avec des annulations ou des reports d'événements et de soirées de parents, et avec une baisse sensible des stages d'observation pour les élèves de 10° et de 11°. Le bilan d'orientation de fin de 10° a peu été exploité.

Les évolutions positives sont les suivantes : il y a eu un élargissement progressif du dispositif Go-Apprentissage. De nombreux événements de promotion des métiers ont été organisés dans les établissements. Un renforcement de la période de l'IOSP au sein de la grille horaire a été mis en place, ainsi qu'une augmentation des interventions en classe par les conseillers de l'OFPC.

Il reste des défis à relever, comme augmenter le taux d'entrées directes en FP duale. Il faut noter que Genève connaît le taux d'entreprises formatrices le plus bas de Suisse. Il est nécessaire aussi d'augmenter et de diversifier les places, sachant que le nombre de places d'apprentissage non repourvues est assez faible.

Concernant la rentrée 2022, Go-Apprentissage couvre 18 établissements sur 19. Les classes de 10° se sont rendues à Berne au *SwissSkills* en septembre 2022. Il faut noter aussi *Cité-métiers.ch*, l'expo qui a lieu du 22 au 27 novembre. L'Association paritaire pour la formation professionnelle UAPG-CGAS (APFP) a beaucoup œuvré pour mettre en place des **référents métiers pour favoriser l'organisation des événements**. Une nouvelle plateforme pour centraliser les informations relatives à l'IOSP et aux stages verra le jour fin 2022. Le nouveau magazine de l'OFPC, *Génie des métiers*, a été adressé à l'ensemble des parents des élèves des 10° et 11° années.

M. Biton: Le dispositif IOSP prépare les élèves au choix professionnel en impliquant une collaboration de l'ensemble des acteurs de l'orientation, afin que chaque élève puisse faire un choix de formation éclairé. Le dispositif IOSP a évolué de manière significative depuis 2017 et s'appuie sur des fondements légaux, institutionnels et pédagogiques solides. Il se décline en trois volets : l'école, le monde professionnel et l'OFPC. Les objectifs de l'IOSP consistent à favoriser une cohérence dans le choix d'orientation des élèves, en revalorisant la formation professionnelle, en rapprochant le monde scolaire et le monde professionnel, et en anticipant la réflexion des élèves. Des mesures ont également été prises pour renforcer l'information aux parents. Ainsi, l'IOSP repose sur des activités pédagogiques données par les maîtres de classe, une collaboration avec l'OFPC, des activités phares (Cité des métiers, SwissSkills, etc.) et des liens avec le monde professionnel. Des périodes d'enseignement sont prévues durant les trois années de scolarité du CO, assorties d'une activité phare par an. Les établissements ont montré un vif intérêt pour l'IOSP, en élaborant notamment des projets internes en fonction des besoins des élèves. A ce jour, l'IOSP est un dispositif cohérent et concret qui profitera encore de l'apport des référents métiers.

Après avoir marqué sa désapprobation à propos du « Cahier de l'élève » du CO lors d'une journée en entreprise, cahier versant dans la théorie du genre,

RD 1483-A 4/11

un député PLR relève que le défi est d'augmenter le taux d'entrée direct en formation duale et il demande comment expliquer le taux si bas de 3,8%. En deuxième lieu, si l'information est importante, il estime difficile pour un enseignant généraliste de promouvoir tous les types de formations qui existent. Il serait utile de faire entrer des entreprises à l'école pour effectuer ce travail, car elles connaissent les besoins, les métiers, et sauraient motiver les élèves et faire naître des envies. Ce serait plus attractif qu'un enseignant qui répèterait une information.

M<sup>me</sup> Juda souligne que le taux d'entrées directes en apprentissage, faible à Genève, peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le processus d'orientation des jeunes est itératif. A Genève, la formation générale attire un nombre important de jeunes au sortir du CO. Une majorité des élèves va choisir la filière gymnasiale ou l'ECG, et se réorienter vers la filière de l'apprentissage dans un deuxième temps. On veut contrer cette tendance par les actions IOSP de promotion et valorisation de la filière professionnelle. Mais il est difficile de faire bouger ce taux. Le tissu économique genevois ne propose que peu de places d'apprentissages. Dans ce contexte, les entreprises ont tendance à favoriser des candidats à l'entrée en apprentissage qui ont plus de maturité, qui sont plus âgés.

Le commissaire PLR demande si en augmentant l'information on va augmenter la formation. M<sup>me</sup> Juda répond que c'est un des aspects peu liés à l'IOSP, que cette question est suivie par l'OFPC, mais elle ne dispose pas ici des éléments précis pour répondre. Mme Vuillemin ajoute qu'il faut faire évoluer les représentations, à partir du moment où on a les notes pour entrer au collège, on va au collège et on peut faire des choix d'études par défaut. Il faut mieux identifier quel projet on a en entrant au collège. Cela passe aussi par l'explication d'un système relativement complexe et il faut dire que des passerelles existent d'une formation à l'autre. M. Biton ajoute que, d'après une enquête, 50% des 3000 élèves interrogés ont déclaré que ce sont les enseignants qui les ont aidés à faire un choix d'orientation. Il est donc essentiel de les outiller. Il ne leur est toutefois pas demandé de devenir des experts en orientation, mais bien de rester experts en pédagogie pour amener les contenus du programme IOSP aux élèves. Enfin, les maîtres de classe connaissent très bien leurs élèves et ont un lien fort avec leurs parents. C'est en s'appuyant sur la collaboration de tous les professionnels que le dispositif est efficace et apporte une plus-value aux élèves. M<sup>me</sup> Vuillemin ajoute que des entreprises viennent dans les écoles, ce sont de puissants vecteurs, car ce sont les apprentis qui parlent aux élèves. L'offre pour les enseignants d'aller eux-mêmes en stage est relativement récente. On a tenu compte d'éléments

avec lesquels on ne pouvait qu'être d'accord. Avant, les milieux professionnels ne s'autorisaient pas à entrer dans le milieu scolaire.

Une députée PDC relève le fait que, concernant les apprentissages, le SECO a modifié la liste des métiers dangereux, et elle se demande si cela n'a pas une influence sur les entreprises qui retarderaient l'entrée en apprentissage de jeunes « trop jeunes », car il y a de plus en plus de demandes d'autorisations exceptionnelles pour l'exécution de travaux dangereux. M<sup>me</sup> Juda répond que c'est un aspect peu étudié à l'IOSP, mais que cette question est suivie par ailleurs, mais elle n'a pas ici d'éléments précis pour répondre.

Une commissaire PLR trouve difficile de mesurer combien d'élèves sont touchés avec toutes les propositions faites et elle demande quel regard critique les intervenants de ce soir ont par rapport à la diversité des offres et des actions présentées. M. Biton répond que tous les élèves de 10e et 11e sont concernés par l'information. La députée demande si théoriquement l'information est destinée à tous les enseignants titulaires de classe. M. Biton répond par l'affirmative. La même députée aimerait savoir sur quels secteurs mettre l'accent, en fonction des retours des enseignants. M. Biton répond qu'à l'école le dispositif a beaucoup évolué. L'enjeu est de savoir comment accompagner et motiver les élèves moins compétents scolairement ou qui ont moins de soutien à la maison, car c'est plus difficile pour eux de construire un projet de formation. Les entreprises ont rarement une place d'apprentissage à leur offrir, privilégiant des apprentis plus âgés et ayant de meilleures qualifications. Il faut se demander comment faciliter l'entrée de ces élèves dans une formation professionnelle. M<sup>me</sup> Juda ajoute qu'il y a un nombre élevé d'entreprises multinationales qui ne connaissent pas le système de formation, dans une économie avant tout tertiaire, avec des exigences de formation assez élevées.

Un député S demande s'il y a des collaborations d'orientation avec d'autres dispositifs pour faire face au décrochage. Deuxièmement, il aimerait savoir comment se passe la collaboration entre l'IOSP et le CIF, si les syndicats sont impliqués. M<sup>me</sup> Juda répond d'abord à la deuxième question en disant qu'elle coordonne les travaux du CIF et qu'il y a une bonne collaboration, aussi avec les partenaires sociaux qui sont bien investis, car ils président le CIF. Il y a beaucoup de séances, parfois des sujets plus tendus sont à l'ordre du jour, mais dans l'ensemble les discussions sont constructives. Elle dit que M<sup>me</sup> Vuillemin siège au sein du CIF. M. Biton ajoute qu'il existe une articulation avec l'ESII à travers des soirées de parents où des représentants de l'ECG et du collège sont présents. Il y a aussi des interventions auprès des élèves. Le grand trait d'union, c'est le processus des inscriptions, on compte sur le travail d'orientation pour que le choix soit effectué avec le plus de cohérence possible.

RD 1483-A 6/11

Les inscriptions sont actuellement dématérialisées, et on sent qu'il y a besoin d'explicitation des filières par des discussions en vis-à-vis.

Un député Vert veut savoir si un entretien est organisé avec chaque parent de 11° par les maîtres de classe comme c'est le cas dans l'enseignement primaire. Il trouve le magazine à destination des parents bien fait, mais compliqué pour ceux qui ne parlent pas bien le français. Il demande si un accompagnement spécifique est prévu pour ces parents-ci. M. Biton répond qu'il y a en effet une action pour s'assurer que tout le monde reçoit l'information, mais ce qui est parfois difficile c'est de faire venir les parents aux soirées de classe. Il y a des entretiens individuels selon la situation de l'élève. M<sup>me</sup> Vuillemin fait remarquer qu'il n'y a pas la même discipline qu'au primaire avec les trois entretiens annuels. Le dispositif pour la prise en charge des élèves allophones existe, avec la présence d'un interprète si nécessaire.

Le président demande si l'introduction d'une nouvelle fonction avec les conseillers GO ne complexifie pas le dispositif, et il aimerait savoir où en sont les réflexions concernant un réexamen des critères d'entrée au collège. M<sup>me</sup> Juda répond que le champ de l'admission au collège n'est pas ouvert, mais un bilan est en cours et, à partir de ses conclusions, il conviendra de voir quelles mesures mettre en œuvre ou non. M. Biton répond que les conseillers d'orientation ont une formation de psychologue et soutiennent les élèves dans l'élaboration de leur projet de formation, tandis que les Go-Apprentissage ont une autre formation et viennent du monde professionnel, ce qui leur donne une meilleure connaissance des attentes des entreprises pour accompagner les élèves ayant un projet de formation professionnelle. Ils ont aussi un réseau. Ce sont également des forces supplémentaires qui peuvent aider à l'organisation d'événements au sein des établissements.

#### 2. Vote de la commission

Le président demande si la commission accepte de prendre acte du rapport :

Oui: 15 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 2 MCG)

Non: – Abstentions: –

Le RD 1483 est accepté à l'unanimité.

Catégorie de débat préavisée : extraits

Annexe : Présentation du rapport 1483

**ANNEXE** 

# RD 1483 portant sur le dispositif d'information et d'orientation scolaires et professionnelles (IOSP) au cycle d'orientation

Commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport du Grand Conseil

Mercredi 16 novembre 2022



Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse Conseil interprofessionnel pour la formation

14/11/2022 - Page 1

#### Conseil interprofessionnel pour la formation

- Commission consultative tripartite du Conseil d'Etat, rattachée au DIP
  Base légale: LFP du 15 juin 2007 (art. 74 et suivants); LCO du 18 septembre 2009 et réglements d'applications respectifs
- Le CIF est chargé de donner des avis dans les domaines suivants :
  - orientation et formation professionnelle
  - formation continue des adultes
  - qualification et insertion professionnelle des jeunes en rupture de formation
- Composé de représentants d'associations professionnelles patronales (UAPG), syndicales (CGAS) et de l'Etat
- Présidence tournante (UAPG/CGAS), direction et secrétariat assurés par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC)
- <u>Priorités du CIF (2019)</u> dont une spécifique sur l'IOSP
   Renforcer l'information et l'orientation scolaire et professionnelles au cycle d'orientation (Priorité 3)

RD 1483-A 8/11

#### Priorité 3

Renforcer l'information et l'orientation scolaires et professionnelles au cycle d'orientation



La prestation d'information et d'orientation scalaires et professionnelles (IOSP) est conçue pour permettre aux élèves de construire un projet de formation à travers un processus progressif et continu d'orientation sur les trois années du CO. Le disposifif IOSP doit être renforcé et amélioré avec l'objectif de valoriser davantage la formation professionnelle auprès des jeunes et de leurs parents, afin de favoriser la cohérence des paracours et éviter les rallongements. Une collaboration plus étroite avec les milieux professionnels à ovive dels lors nécessaire.

actions	exemple(s) de mesures
Valoriser la filière de formation professionnelle et favoriser la cohérence des parcours	<ul> <li>Inciter les élèves à participer à des événements de promotion de la formation professionnelle (SwissSkills, journées portes ouvertes, etc.)</li> <li>Etlendre le dispositif Go-Apprentisage à de nouveaux établissements du cycle d'orientation (CO)</li> <li>Questionner les élèves à la fin du CO sur leur connaissance de la formation professionnelle</li> <li>Sensibiliser à la notion du choix professionnel dès le primaire</li> <li>Réexaminer les critères de sélection et les conditions d'admission au collège</li> </ul>
Renforcer la participation des milieux professionnels dans l'IOSP	<ul> <li>Désigner paritairement des référent-e-s-métier par pôle afin de faciliter et de coordonner les actions logs</li> <li>S'ére une plateforme visant à recenser et coordonner les prestations IOSP</li> <li>Amétiorer le recensement et évaluer le disposit facès stages pour les élèves du CO</li> <li>Rentorcer la collaboration entre le CO et les CFP</li> </ul>
3. Améliorer la prestation IOSP	<ul> <li>Renforcer l'infervention des psycosps dans la délivrance des cours d'IOSP</li> <li>Améliorer la formation continue des enseignant-es du CO en IOSP, notamment en augmentant le nombre de visites d'entreprises et la participation à des évenements</li> <li>Impliquer davantage la sphére familiale dans le choix de formation des élèves</li> <li>Dispenser une information sur ITOSP à l'ensemble des parents d'élèves dés la 10ème année</li> </ul>

14/11/2022 - Page 3

### Rappel du contexte

Audit de gestion de la Cour des Comptes relatif au dispositif du nCO, 2014

- · méthodologie IOSP insuffisamment mise en œuvre
- valorisation des filières professionnelles

PL 11961 modifiant la loi sur l'instruction publique (LIP) entré en vigueur le 1er août 2018 qui attribue un nouveau mandat au CIF

 Le bureau du CIF garantit la mise en œuvre de la prestation de préparation au choix scolaire et professionnel. Il rend un rapport annuel sur l'atteinte des objectifs à la Commission de l'enseignement, de la culture et du sport du Grand Conseil.

Le RD 1483 porte sur le troisième rapport annuel du CIF de mars 2022 (couvre l'année scolaire 2020-2021)

# Monitorage du dispositif par une série d'indicateurs

- Indicateurs de performance du dispositif IOSP permettant de suivre l'évolution des orientations des jeunes à la sortie du CO et les réorientations à l'issue de la première année de l'enseignement secondaire II
- Indicateurs de moyens visant à renseigner sur l'étendue de l'offre de prestations IOSP par public cible et leur mise en œuvre
- Définition de valeurs cibles ambitieuses à court et moyen terme (fin de législature)
- Compte tenu du déploiement progressif du dispositif et du contexte COVID certains indicateurs n'ont pas pu être renseignés
- Refonte des indicateurs en vue de la prochaine législature ( réflexions en cours)

14/11/2022 - Page 5

# Une année 2020-2021 encore fortement impactée par le Covid

- Annulations/reports d'événements majeurs de valorisation de la formation professionnelle (Printemps de l'apprentissage, Cité-métiers l'expo prévue en novembre 2021 reportée en 2022)
- Annulations de la majorité des soirées des parents
- Baisse sensible des stages d'observation réalisés par les élèves de 10<sup>ème</sup> et 11ème
- Bilan d'orientation de fin de 10ème année peu exploité

RD 1483-A 10/11

#### **Evolutions positives**

 Elargissement progressif du dispositif Go Apprentissage (8 établissements du CO en 2018, 11 en 2019, 13 en 2021, 18 en 2022)

- Nombreux événements de promotion des métiers organisés dans les établissements (Villages des métiers, présentations d'entreprises...)
- Renforcement de la période IOSP au sein de la grille horaire, ainsi que du contenu d'enseignement délivré
- Augmentation des interventions en classe par les conseillères et conseillers de l'OFPC

14/11/2022 - Page 7

#### Défis

- Une majorité des indicateurs en dessous des cibles fixées.
- Taux d'entrée directe en FP duale après la 11<sup>ème</sup> année : 3.8% en 2021 (cible 8%). Taux en légère baisse sur trois ans.
- Age d'entrée en formation duale élevé: âge moyen de 20.5 ans, âge médian de 19.5 ans. Tendance à la hausse.
- Genève connaît le taux d'entreprises formatrices le plus bas de Suisse (1.6% des places d'apprentissage sont occupées par des personnes en apprentissage contre 4.5% en moyenne Suisse)
- Nécessité d'augmenter et de diversifier les places d'apprentissage, notamment à travers des actions de prospection et de promotion concertées
- Nombre de places d'apprentissage non repourvues très faible (moins de 3%).

## Rentrée 2022 et perspectives

- Depuis la rentrée 2022, Go Apprentissage dans 18 établissements sur 19
- Déplacement des classes de 10<sup>ème</sup> année aux SwissSkills à Berne en septembre 2022 (4'690 élèves)
- Cité-métiers.ch l'expo : 22 au 27 novembre 2022
- Mise en place des référentes et référents métiers par l'association paritaire pour la formation professionnelle (APFP) : phase pilote en cours
- Nouvelle plateforme centralisant les informations relatives à l'IOSP et aux stages: fin 2022
- Nouveau magazine de l'OFPC Génie des métiers consacré à la formation professionnelle envoyé aux parents de 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> année

4ème Rapport annuel du bureau du CIF attendu en mars 2023 ( portant sur l'année 2021-22)

14/11/2022 - Page 9